

L'Université adopte la ligne dure avec les étudiants étrangers

(à lire en page 3 et 5)

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 6 avril 1987

Vol. 15 no 9

Les frais de scolarité: à quand les mauvaises nouvelles?

- le Conseil des Gouverneurs se réunit samedi

Le président de la FEUM souhaite que les étudiants soient en mesure de savoir quelle sera la prochaine hausse des frais de scolarité, et ce, au lendemain de la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs prévue pour le week-end prochain.

Bruno Hamel

Bertin Losier tentera donc de presser les instances de l'université afin que celles-ci exposent le plus rapidement possible les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier. Déjà la plupart des responsables de secteurs de l'Université ont "défendus" leurs budgets. Cette défense des budgets est la ronde préliminaire conduisant à l'ébauche des prévisions budgétaires de l'université. On ne sait pas encore ce que sera exactement la contribution du

gouvernement provincial. On devrait en savoir plus longuement au terme du Discours du Trône, demain à Fredericton. Cependant, comme l'a souligné le vice-recteur aux affaires étudiantes, Louis Malenfant, "les chiffres avancés lors du Discours du Trône ne tiennent pas compte de tous les aspects du financement des universités. Il faudra remettre ces chiffres en ordre". La Nouvelle-Ecosse s'est déjà signalée avec une hausse relativement importante de quelque 6 pourcent pour le financement aux institutions post-secondaires. Avec cet échéancier à plusieurs variables, plusieurs considèrent improbable que les étudiants soient informés dès la semaine prochaine d'une prochaine hausse des frais de scolarité. Depuis les manifestations étudiantes de 1982, les instances de l'Université se sont habituées à débattre les principales

prévisions budgétaires en mai. Evitant ainsi de susciter le mécontentement des étudiants alors que ceux-ci sont encore sur le campus.

Egalement, à la réunion du Conseil des Gouverneurs de samedi prochain, on devrait discuter de la question des procédures d'élection et de nomination des représentants étudiants au Sénat Académique et au Conseil des Gouverneurs. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le président de la FEUM, Bertin Losier. On sait que depuis quelques années déjà plusieurs nominations et même élections d'étudiants ont donné lieu à de malheureux incidents. Pour des questions de procédures, des étudiants faisaient l'objet d'interrogations en vertu de certains articles de la charte de

l'Université. Certaines divergences d'opinion avaient opposées l'ancien bureau de direction de la FEUM et des administrateurs, Gilles Long, notamment. Selon ce dernier, les représentants étudiants doivent être élus au suffrage universel- "par l'ensemble des étudiants". De cette manière, l'Université ne reconnaît pas au conseil d'administration de la FEUM le pouvoir de

nommer des représentants intérimaires, par exemple. En bref, la question est de savoir dans quelle mesure les membres du conseil d'administration de la FEUM sont "représentatifs" de l'"ensemble des étudiants". Encore faut-il savoir dans quelle mesure les étudiants, même durant des élections au suffrage universel, se prévalent de leur droit de vote. Rarement plus de 50 pourcent des étudiants se rendent aux urnes.

La FEUM au sein de la FCE: pas avant l'automne

La FEUM n'est pas prête à intégrer les rangs de la Fédération Canadienne des Etudiants. Il est très peu probable que la FEUM entame des démarches importantes d'ici la fin de l'année universitaire, cependant un référendum à ce sujet se tiendra à l'automne prochain.

Bruno Hamel

La FEUM entend donc procéder par voie de référendum afin de déterminer dans quelle mesure la communauté étudiante est disposée à joindre les effectifs d'une des plus importantes associations étudiantes au Canada. Bien que la FCE se dit une association nationale, elle ne compte aucun membre en provenance du Québec. Selon la directrice aux affaires externes, Maryse Michaud, la FEUM pourrait représenter un trait d'union intéressant entre les étudiants anglophones et francophones du Canada. C'est principalement à cause du mauvais traitement que réserve la FCE à la langue de Molière, que les anciens dirigeants de la FEUM s'étaient refusés à adhérer à cette association. Advenant la participation de la FEUM à la FCE, la cotisation étudiante subira une hausse de quatre à six dollars, c'est ce qu'a laissé entendre la directrice des affaires externes.

Déjà, l'association étudiante du campus de Edmundston s'est prononcée en faveur d'une participation dans la FCE. La FEUM a, par le passé, siégé à titre d'observateur. Brenda Côté, ex-

présidente de la FEUM, a déjà occupé la présidence de l'association dont le siège se trouve à Ottawa.

"Nous ne ferons rien avant que les étudiants soient pleinement informés de toute cette question" a déclaré une Maryse Michaud qui indique déjà qu'elle se prononcera contre l'entrée de la FEUM dans la FCE. Ce qui ne l'empêchera pas d'offrir l'opportunité aux étudiants de se prononcer sur la question. Elle a fait valoir que la piètre qualité des services de la FCE offerts aux francophones justifiait à elle seule sa réticence vis-à-vis un tel projet. Elle a également indiqué que le bureau de direction de la FEUM, dans son ensemble, partageait ses vues à ce sujet.

C'est donc dire que peu de développements est à prévoir d'ici la tenue d'un référendum prévu pour octobre ou novembre prochain, le temps de tenir une certaine campagne d'information. D'ici le référendum la FEUM se retrouve donc seule. Ne participant plus aux réunions de la FCE, compte tenu de l'échec de l'ex-Alliance des Etudiants du Nouveau-Brunswick, peu de liens maintiennent maintenant la FEUM dans le circuit des associations universitaires. Voilà quelques semaines, des délégués de la FEUM se sont rendus à la réunion du mouvement étudiant québécois. Reste à voir si les Québécois verront la FEUM comme... un trait d'union intéressant avec les anglophones. Bilinguisme oblige.

AU SOMMAIRE:

- Le colloque sur la femme et le développement économique du N.-B.

page 2

- Jean-Maurice Simard à l'UdeM

page 3

- La Commission d'enquête de CKUM-MF: un édito de Wafik Nafti

page 4

- La lettre du directeur des Finances de l'université aux étudiants étrangers

page 3

LE FRONT est à la recherche de pigistes pour la prochaine année universitaire. Tous les intéressés peuvent contacter Wafik Nafti au 858-4526. Les pigistes sont rémunérés sous forme de bourses.

Informations provinciales et nationales

COLLOQUE

Plus de cent personnes ont participé au colloque sur la Femme et le développement économique de la province. Ce colloque, organisé par le Parti Libéral de la province, a réuni des intervenants de partout dans la province.

Bruno Hamel

L'activité s'est amorcée autour d'un discours d'ouverture prononcé par le chef du Parti Libéral, Frank McKenna. Le leader libéral en est à sa deuxième visite en deux semaines au campus de Moncton. Il a souligné le rôle important joué par les femmes dans le développement économique de la province. Frank McKenna s'est également engagé à tout mettre en oeuvre afin d'offrir aux femmes les mécanismes nécessaires à leur plein épanouissement à titre d'actrices économiques et sociales. Le chef libéral a indiqué que les femmes d'affaires, qui exploitent leur propre entreprise, connaissent maintenant un taux de réussite supérieur à leurs partenaires masculins. Selon lui, les nouvelles mesures économiques préconisées par un éventuel gouvernement libéral permettront aux femmes d'améliorer leur sort dans le milieu des affaires.

Le chef de l'Opposition encourage aussi une plus grande concertation entre les parents, le gouvernement et le monde des affaires afin de concrétiser, une fois pour toutes, l'implantation de garderies pour le Nouveau-Brunswick. Les participants au colloque se sont aussi

penchés sur les programmes d'action positive. On a également discuté du principe de "Salaire égal: Travail égal".

Ces grandes questions ont été débattues dans quatre ateliers différents qui culminaient en une plénière en fin de matinée. Plusieurs participants et observateurs se sont réjouis de la conclusion de ce colloque. Bien que peu de décisions importantes aient été prises, les résultats semblent avoir été concluants.

Le colloque s'insère dans la tournée provinciale de consultation entreprise par le Parti Libéral du Nouveau-Brunswick il y a plusieurs semaines.

Steven MacKinnon, étudiant en troisième année à la Faculté d'Administration, a tout récemment été choisi comme représentant de la jeunesse sur le comité national des Communications du Parti Libéral du Canada. Cette position en est une des seules réservées à la jeunesse sur ce comité important. "Le rapport sur les délibérations du comité ira directement au Bureau du Chef de l'Opposition", a constaté le président actuel de l'Association Libérale de l'Université de Moncton. Il a ajouté que "cela ne représente qu'un seul exemple de la participation active des étudiants de l'Université de Moncton dans la scène politique fédérale et provinciale. Cette participation ne peut que veiller aux meilleurs intérêts de l'Université de Moncton ainsi que de la francophonie du Nouveau-Brunswick en général". M. MacKinnon entrera en fonction au mois de mai prochain, et entend défendre les intérêts de la jeunesse et de sa région en ce qui concerne la politique de communication du Parti Libéral du Canada.

aujourd'hui à Ottawa

Mini-Sommet Reagan -Mulroney: Le temps presse

- les pluies acides et libre-échange à l'ordre du jour

Le président américain et le premier ministre canadien tiennent aujourd'hui à Ottawa une mini-conférence au sommet. Les pluies acides et les discussions sur le libre-échange prendront assurément le haut du pavé.

Bruno Hamel

Ronald Reagan, qui se remet difficilement des bavures qui ont entouré l'irangate, s'amène dans la capitale nationale afin de faire le point sur un ordre du jour qui diffère sensiblement de part et d'autre du 45ième parallèle. En effet, les priorités canadiennes, le libre-échange et un règlement sur les pluies acides, ne sont pas les mêmes que les Américains se sont données. Au sujet des pluies acides, par exemple, le vice-président américain, George Bush, en a déjà eu plein les oreilles. Les négociations à ce sujet traînent en longueur au point que le Premier Ministre Mulroney a déjà lancé un appel à l'aide aux deux Chambres américaines afin qu'elles adoptent des réglementations plus appropriées concernant ce fléau qui ravage tout le continent nord-américain.

Cet appel aux représentants et aux sénateurs américains et d'autant plus indiqué qu'il coïncide presque avec le deuxième renversement du veto présidentiel, la semaine dernière, concernant l'octroi de 88 milliards de dollars en travaux publics.

C'est donc un Ronald Reagan passablement affaibli politiquement qui rencontre un Mulroney qui a également toute sa part d'ennuis politiques et électoraux. Après l'échec des négociations constitutionnelles avec les provinces et les autochtones, alors que les Tories traînent lamentablement dans les sondages nationaux, le mini-Sommet Reagan-Mulroney d'aujourd'hui devra produire des résultats, tout particulièrement au niveau de la question du libre-échange. Item important à l'agenda politique de Ottawa, l'avenir du libre-échange semble des plus incertains. C'est du côté américain que le bat blesse. La présidence Reagan ne détient plus tous les boutons de contrôle à Washington. Le Congrès, maintenant à majorité démocrate, accentuera les pressions de toutes sortes au fur et à mesure que les présidentielles de 1988

approcheront. Autant Reagan que les politiciens nationaux le savent mieux qu'il le faut.

Il y a peu à espérer de ce Sommet qui réunit deux funambules de la politique nord-américaine. Seul Mulroney a la majorité et les nerfs politiques assez forts pour tenter ce numéro de haute-voltage politique que représente le libre-échange. Encore faut-il savoir s'il tentera sa chance avec une majorité de l'électorat qui croit de plus en plus qu'une telle option économique serait défavorable au Canada. Alors on ampute, on sectionne dans un libre-échange qui prend des allures de squelette, d'une série de Pacte de l'automobile.

Le Sommet ne durera que vingt-quatre heures. Vingt-quatre heures c'est déjà beaucoup dans la vie d'un politicien.

Quelques milliers de manifestants, hostiles aux politiques préconisées par les deux hommes politiques, envahiront la capitale nationale afin d'exprimer leur mécontentement. D'importants services de sécurité ont déjà été prévus afin de parer à tout incident qui pourrait ternir la visite du président Reagan.

Avez-vous oublié les relations fédérales-provinciales

L'honorable Lowell Murray, ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales était parmi les étudiants du MAP (maîtrise en administration publique) de l'Université de Moncton pour donner une conférence sur le thème "Les relations fédérales-provinciales". Etant donné le caractère complexe que révèlent ces relations, la tâche de ce dernier n'est pas des plus aisées, on en convient. Il fut un temps où le gouvernement fédéral se limitait à quelques interventions sans grande importance. Sur le plan de la législation en particulier, un respect mutuel s'était installé. Chacune des deux parties s'étant tenue en dehors de leurs frontières respectives de part et d'autre.

Wafik Nafti

Les notes de l'honorable Lowell Murray font état du partage des compétences législatives "effectué en 1867 qui devait demeurer inchangé". La constitution étant implicitement sujette à des interprétations diverses, on avait donc procédé à confier la responsabilité de l'interprétation constitutionnelle à des tribunaux habilités à trancher sur des sujets de conflits à ce niveau.

Quand la deuxième guerre mondiale avait pris fin, un nombre considérable de provinces canadiennes s'étaient retrouvées dans des impasses d'ordre économique et financier. L'effort de guerre, la baisse de la consommation et de l'investissement sur le plan local avaient contribué à briser l'économie provinciale de ces régions. Pour remédier à cette situation sans cesse en régression, les gouvernements provinciaux se sont retrouvés devant le fait accompli: accorder plus de marge de manoeuvre au gouvernement fédéral.

Une ère nouvelle venait de s'établir aux dépens de la grogne des provinces, qui devenaient nostalgiques du temps où elles étaient souveraines. La théorie keynesienne battait son plein, et la réussite de cette méthode révolutionnaire ne s'était pas fait attendre. "L'Etat providence" a pris la relève. Il était devenu le symbole de la lutte contre les fléaux qui n'arrêtaient pas de se déverser sur le pays: "pollution, urbanisme, qualité de la vie...". A ce stade l'assaut du gouvernement fédéral était trop direct. Impossible de s'en passer au risque de laisser tomber des programmes très significatifs et très prometteurs que seul le gouvernement fédéral pouvait y apporter sa contribution. Le partage des compétences ne se faisait pas toujours sous un ciel sans nuages. En effet les gouvernements provinciaux allaient s'opposer à une poussée extravagante et croissante de la part du gouvernement fédéral dans des secteurs comme celui du cycle économique (soit par des mesures contracycliques, soit par des réglementations de plus en plus nombreuses) précise bien la note du ministre.

Malgré le caractère complexe qu'arboraient les relations provinciales-fédérales, il n'en demeure pas moins qu'elles ont aussi bénéficié d'une certaine homogénéité et variété. Vu la vétusté et l'état de délabrement avancé de la constitution de 1867, on constata l'urgence du remplacement et de la prise en considération plutôt des facteurs de développement modernes qui sont à l'affût de toutes lethargies ou comportements latents. Dans des domaines comme celui de la santé et de l'éducation, les dépenses sont telles que

leur seul budget dépasse largement les possibilités de certaines provinces. Par delà des conventions et des négociations fructueuses un passé jonché de "queues de poisson" avait causé des stupéfactions et des insatisfactions. Les questions énergétiques ont représenté une corde raide pour les contractuels fédéraux et provinciaux. En 1981, suite à des accords sur les questions énergétiques, les fédéraux et les provinciaux ne se contenteront pas d'acclamer la signature mais de la boudier après-coup.

Le Québec, l'enfant terrible en a fait voir des "vertes et des pas mûres" au gouvernement fédéral. Son projet de gouvernement indépendant avait donné du fil à retordre aux centraux d'Ottawa.

La diversité et les intérêts sur le sol canadien sont autant multiples que foisonnants. Quant à l'immensité du territoire c'est une chose qu'on apprend à vivre avec. On oublie la plupart du temps que les provinces même si elle revendiquent une certaine souveraineté, ne sont pas divisées par des frontières naturelles, mais par des frontières symboliques faisant du Canada un tout, une totalité et un pays. A la fin de sa note l'honorable Lowell Murray a cité ce qui suit: "Nous continuerons à verser des sommes substantielles aux provinces pour maintenir des standards nationaux, redistribuer les richesses dans les régions et faire du développement économique". Avant d'ajouter "Mais ces programmes ne pourraient être réalisés qu'en fonction d'une saine administration financière et des réalités économiques du moment".

Informations locales

Simard fustige les Libéraux

Le Sénateur Jean-Maurice Simard n'a pas l'intention de se tourner les pouces lors de la prochaine campagne électorale au Nouveau-Brunswick. A demi-mots, il a laissé entendre qu'il continuera de "rappeler" aux francophones le chemin parcouru grâce aux gouvernements Hatfield.

Bruno Hamel

Invité par l'Association des Jeunes Progressistes-Conservateurs de l'Université de Moncton, le Sénateur acadien a prononcé une allocution dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'association, qui s'est tenue samedi dernier. L'ancien homme fort du cabinet Hatfield, dans un discours teinté de grande partisanerie, a attaqué le Parti Libéral sur tous les fronts. De Ottawa à Fredericton, le Parti Libéral, note-t-il,

brille par son manque de positions politiques et par son manque d'esprit constructif. Tout en soulignant que pendant de longues années les canadiens-français, et les Acadiens en particulier, se sont sentis véritablement liés au Parti Libéral, il avoue que cela tend maintenant à changer avec l'avènement de gouvernements conservateurs à Ottawa comme à Fredericton. "Certains continuent de vivre dans le passé", c'est en ces termes que le fougueux politicien du Madawaska a qualifié les libéraux. Jean-Maurice Simard n'a pas mâché ses mots pour indiquer à l'auditoire de jeunes conservateurs que même l'Université de Moncton comptait en son sein de ces personnes qui "vivent dans le passé".

Il s'est également attardé à la question du patronnage. Devant un auditoire tout désigné, le Sénateur a émis plusieurs mises en garde devant la grande

importance que prenait, par exemple, les emplois d'été pour les jeunes. Tout en admettant que le patronnage fait partie du paysage politique, il indique que la volonté de défendre le bien commun est une qualité politique bien plus importante que l'art de distribuer les emplois.

Le candidat conservateur de la circonscription provinciale de Moncton-Est étant présent sur les lieux, les jeunes Conservateurs du campus sont également membre de cette circonscription, le Sénateur Simard en a profité pour indiquer à M. Dave Cutler l'importance de savoir rallier les francophones du Sud-Est au Parti Progressiste-Conservateur. C'est en relatant l'historique absence des Acadiens du Sud-Est dans le parti, que l'invité d'honneur a lancé cette pointe au candidat conservateur.

Il a finalement vanté les grands mérites

d'un gouvernement fédéral conservateur qui n'a jamais pris pour acquis le vote canadien-français, bien au contraire. Selon lui, le gouvernement Mulroney peut espérer une certaine longévité politique s'il ne cède pas aux tendances centralisatrices du centre du Canada.

C'était également l'occasion pour l'association de renouveler son bureau de direction. Au terme de l'élection à la présidence, remportée par René Chiasson, et des nominations pour les autres postes, neuf des quelques trente membres de l'association ont ainsi accédé au bureau de direction, qui est désormais composé par Brian Paquette, Lisa Berthier, Monique Després, Carole Sirois, Eddy David, Pierre Chiasson, Chantale Picard, Gilles Haché et le président de l'association René Chiasson.

Nous reproduisons ici une copie de la lettre envoyée par le service des Finances de l'Université à tous les étudiants étrangers inscrits à l'Université de Moncton. Ainsi on est à même de constater que des démarches sont sur le point d'être entreprises afin de régler l'affaire avec les autorités de l'immigration.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA E1A 3E9

Cher(ères) étudiants(tes),

L'année 1986-87 a été une année assez difficile pour l'université, en ce qui concerne la perception des comptes des étudiants étrangers. En date du 27 février 1987, 40% des étudiants étrangers n'avaient pas encore réglé leur 2e semestre comparé à 11% pour les étudiants canadiens. Quelques étudiants sont partis sans aviser personne et ayant un solde assez considérable. Finalement, comparé aux années antérieures, la coopération et l'attitude de certains étudiants étrangers laissent beaucoup à désirer.

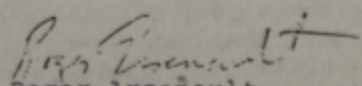
Alors face à tout ceci, l'université se voit obligée de prendre la décision suivante. A partir de 1987-88, il sera impossible de vous inscrire à l'université à moins que vous ayez payé l'année en entier avant l'entrée de septembre. La seule exception à ceci, sera pour les étudiants dont le gouvernement nous fait parvenir directement les bourses. L'immigration a été avisé de ces changements et a été demandé de ne donner aucun visa étudiant à moins que ce règlement soit respecté. C'est pour cette raison que ce règlement sera clairement indiqué sur le certificat d'admission. Aussi l'immigration doit vérifier avec nous avant de donner le visa.

Ce règlement va s'appliquer aux anciens comme aux nouveaux étudiants, peu importe le pays d'origine. Nous avons pensé bon de vous aviser immédiatement de ce changement afin que vous puissiez entreprendre immédiatement les démarches nécessaires pour faire vos transferts. Nous savons que pour certains pays ça peut être difficile. Mais nous nous excusons, il n'y aura aucune exception.

Veuillez croire au sérieux de ces propos.

Vos tout dévoués,

Service des finances
Université de Moncton


Roger Arsenault
Responsable des recevables

Déjà plusieurs étudiants ont indiqué qu'ils excerceront plusieurs pressions sur la FEUM afin que Bertin Losier, le président de la FEUM, apporte la question à l'attention des Gouverneurs de l'Université qui se réuniront samedi.

La lettre du Service des Finances a tout simplement laissé plusieurs étudiants étrangers estomaqués par les propos tenus par Roger Arsenault, directeur du service des Finances de l'Université.

POSTES À COMBLER

Il est de mise pour la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton d'assurer une représentation sur les différents comités et conseils. Ces postes ouverts à tous les étudiant(e)s doivent être remplis pour la simple et bonne raison que les décisions et les démarches entreprises à ces comités et conseils concernent l'ensemble de la masse. La meilleure information est souvent à la source. Si nous ne voulons pas être les derniers informés, participons aux décisions.

Denis Chamberland,
Directeur des affaires
internes

Postes vacants

1. Comité des normes linguistiques (deux postes)
2. Comité disciplinaire (trois postes)
3. Comité d'appel pour causes disciplinaires secondaires
4. Comité d'appel au sénat (deux postes)
5. Comité consultatif au développement (un poste)
6. Comité d'étude de la formation générale (un poste)
7. Comité politique linguistique (deux postes)
8. Comité d'étude des conseils de facultés et d'écoles et des programmes pluridisciplinaires (un poste)
9. Comité des programmes (un poste)

Faire parvenir votre candidature au
secrétariat de la F.E.U.M. avant le 17 avril à 16h00.

Merci à l'avance!

éditorial

Une DEMISSION "Improvisée"

Quelle déception pour Eric Doiron qui comptait sur sa commission d'enquête pour mettre toute la lumière sur l'affaire "Eric Martin". Au bout d'une semaine d'investigations non complétées, la commission d'enquête finit par se disloquer. Cause de l'écartèlement, le départ surprise de Guylaine Beaupré. On ne connaît pas exactement la cause de son départ, mais tout ce qu'on peut dire c'est que cette dernière avait laissé une lettre à Nancy Leclair lui faisant part de sa décision d'abandonner la commission sans pour autant évoquer clairement les raisons de sa résolution de démissionner.

Ayant pour sa part pris connaissance du contenu de la lettre, Nancy Leclair s'empessa de contacter Eric Doiron de la décision irréflectible de Guylaine. Cela bien sûr le contraria et le metta dans une position d'indisposition intrigante. Gilberte Alain quant à elle bifurqua de son côté et vira à la première occasion.

Ayant estimé que de toute façon la commission n'avait pas de plan bien établi et que le calendrier était resté entre les mains de la déserteuse, elle ne voyait pas ce qu'elles pouvaient bien continuer à espérer des résultats de l'enquête.

Eric Doiron bien sûr essaya de rétablir la situation et demanda à Nancy, qui avait déjà envoyé une lettre de démission, de la retirer. Pour montrer sa bonne foi Nancy avait accepté le principe mais se montra un peu déçagée, car elle n'avait aucune idée de la façon dont allait se dérouler le reste des événements. Heureusement pour elle, le samedi dernier, le jour où le groupe ou plutôt la commission devait s'entretenir avec six personnes très importantes, il ne s'est présenté d'entre elles qu'une seule. Ça lui a donc épargné de souffrir les entrevues toute seule et d'un autre côté, ça n'aurait

pas pu faire avancer les travaux de toute façon. Eric Doiron n'avait d'autre alternative que de se tourner vers le nouveau CA qui venait d'être élu, pour lui demander son soutien ou son conseil. Il ne s'en suivra pas d'intermèdes heureux, car étant donné le manque d'expérience des nouveaux membres du CA, la décision ou la solution n'a pu être trouvée à temps. Il ne restait plus à Eric Doiron que de trouver un remplaçant à Guylaine et de demander à Nancy et Gilberte de finir le travail qu'elles avaient commencé. Finalement Denis Labrecque la perle rare a pu être détectée et choisie pour le remplacement de Guylaine. Il est à l'heure présente le représentant du département de biochimie. Il ne reste plus maintenant que de rendre à César ce qui appartient à César.

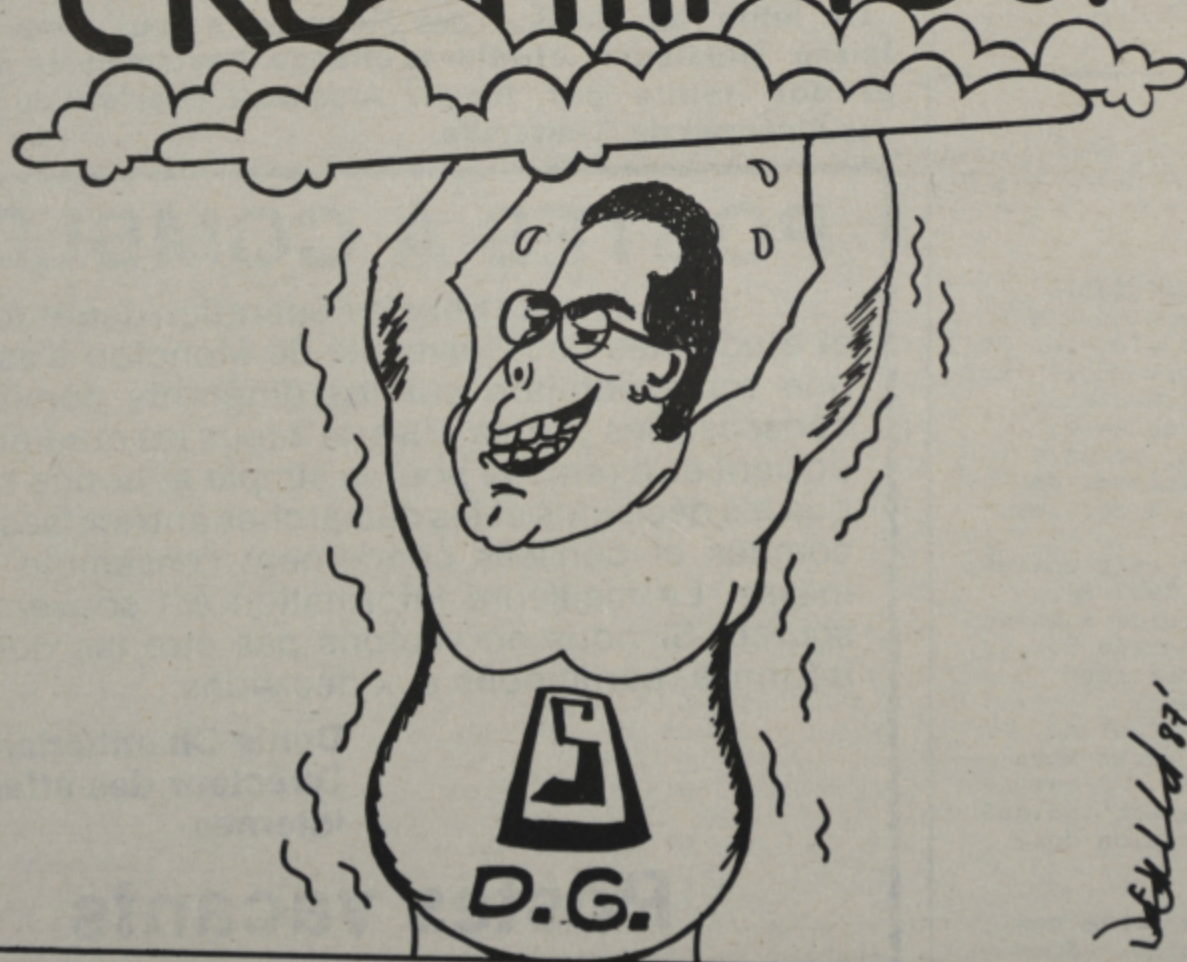
A vrai dire, la commission d'enquête détient une crédibilité chancelante. Qui est ce qui lui délègue la responsabilité

d'action? Le CA, le conseil d'administration de CKUM-MF, ou alors est-ce le bureau de direction? Toute porte à croire que c'est ce dernier qui prône tutelle de la commission, sans toutefois préciser d'une manière tangible sa crédibilité. C'est bien sûr le CA de CKUM à qui est revenue la tâche de sélectionner les membres de la commission. Ceci n'empêche pas, pour autant qu'on le sache, que le bureau de direction, prenne les commandes et dirige les acteurs. C'est en quelque sorte un metteur en scène.

Il s'en suit tout de même que la commission ne respectera probablement pas la date du 1er avril comme date de la déposition du rapport de l'enquête et de sa lecture. On a perdu du temps à récolter le vase cassé, c'est évident. Mais d'après Nancy Leclair "la commission est obligée de reprendre son enquête". La partie n'est pas finie. On attend la suite.

Wafik Nafti

CKUM-MF 105.7



Billet du Rédacteur
Catch the Wave. Après les Américains et les Mexicains, les Français et les Arabes, les Canadiens et les réfugiés Sud-Américains, voilà que Moncton se met à la page avec les étudiants étrangers.

Les lettres qui émanent du "Deuxième étage" mettent toute une vinaigrette dans la salade de la coopération.

Bruno Hamel

L'ÉQUIPE DU JOURNAL

858-4526

Directeur Wafik Nafti
 Rédacteur en chef Bruno Hamel

Pigistes Mourad Mezghani
 Caricaturiste Denis Chamberland
 Montage Robert Brideau, Carmen Paulin
 Publicité Wafik Nafti, Bruno Hamel
 Correcteurs Denis Martin, Sylvie Potvin
 Livreur Hossain Parsa
 Photographe Marc Arsenaault
 Photocomposition Pauline Caissie, Bruno Hamel

Le comité de rédaction est formé de Bruno Hamel, Wafik Nafti

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT les mercredis précédents la date de parution, avant 17 heures. Les articles qui parviendront au FRONT après 17 heures seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendances discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.).

Le FRONT est imprimé à 4 500 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LIMITED, boîte postale 280, Amherst, Nouvelle-Ecosse, B4H 3Z2.

Opinion du lecteur

Un mauvais Contact avec "l'homosexualité"

Après avoir écouté l'émission Contact portant sur l'homosexualité, je me suis demandé si ce n'était pas CKUM plutôt que l'homosexualité qui constituait une menace pour la société d'aujourd'hui.

Que monsieur Therrien et son compagnon, monsieur Arson, aiment ou n'aiment pas la gueule des femmes ou des hommes homosexuels, c'est leur droit et là n'est pas la question. Qu'ils abordent sur les ondes un sujet comme l'homosexualité, c'est là une heureuse initiative et je les en félicite. Mais qu'ils s'aventurent dans une émission du genre en avançant un ensemble de propos confus, erronés, saugrenus et basés sur des préjugés les plus crasses, eh bien là ça ne va pas du tout, d'autant plus que leur rôle était d'animer la ligne ouverte et non de se substituer aux intervenants et encore moins de jouer à l'expert et que, d'autre part, la question posée (l'homosexualité est-elle une menace pour la société d'aujourd'hui?) était entachée d'un parti pris manifeste. Imaginez les réactions que susciterait une émission qui poserait la question de savoir si, par exemple, les acadiens, les noirs ou les juifs constituent une menace pour la société d'aujourd'hui? Heureusement, toutefois, les auditrices et les auditeurs qui ont pris la parole se sont montrés plus sensés et mieux informés.

L'homosexuel est un pédophile, l'homosexuel choisit d'être homosexuel, ce sont les mauvaises expériences avec le sexe opposé qui sont la cause de l'homosexualité alors que chez les prêtres c'est leur célibat, on n'est pas fait pour aimer le même corps que le sien, il y a cinq fois plus de femmes homosexuelles que d'hommes, le SIDA est

une menace du fait qu'il se transmet aux hétérosexuels par les bisexuels, l'homosexuel n'est pas un problème tant qu'il ne dérange pas l'hétérosexuel, etc. Voilà des points de vue défendus péremptoirement par le plus intrépide des deux animateurs, monsieur Therrien. Sans vouloir écraser ce dernier avec l'expertise en sexologie que me reconnaît monsieur Arson (soit dit en passant que je ne me suis pas tellement reconnu dans les propos que celui-ci a mis dans ma bouche en se référant à mes cours), je me permettrai cependant, par respect pour la vérité et la communauté homosexuelle, de lui faire part des mises au point et des observations suivantes.

(1) Les recherches faites jusqu'à présent en sexologie démontrent que l'expression d'une sexualité homosexuelle est plus fréquemment observée chez les hommes que chez les femmes (et non l'inverse) et que non seulement la plupart des homosexuels ne sont pas pédophiles mais les expériences sexuelles pédophiliques sont, proportionnellement, le plus souvent de nature hétérosexuelle qu'homosexuelle. C'est donc une des erreurs les plus grossières que d'associer l'homosexuel à la pédophilie.

(2) Contrairement à une opinion courante trop répandue, l'homosexuel ne choisit pas plus d'être homosexuel que l'hétérosexuel choisit d'être hétérosexuel. On peut choisir de poser tel ou tel acte, mais on ne choisit pas les tendances qui nous caractérisent, à plus forte raison lorsque celles-ci se façonnent au cours de l'enfance, comme cela semble être le cas des tendances homosexuelles et hétérosexuelles. Il est plutôt absurde d'ailleurs d'imaginer que

des gens choisiraient délibérément une manière d'être aussi fortement condamnée que l'homosexualité. Quant aux facteurs précis responsables de la formation de nos tendances sexuelles, même si on en connaît mal la nature et les modes d'action, il apparaît toutefois peu vraisemblable que l'homosexualité soit le résultat de "mauvaises" expériences avec l'autre sexe et encore moins les suites d'un célibat prolongé, fût-il imposé par la religion. Ce qui semble plus plausible, c'est l'inverse, i.e. que c'est le fait qu'une personne ait développé une préférence pour les relations homosexuelles qui explique ses déboires dans les relations sexuelles avec l'autre sexe ou encore qui l'amène à préférer le célibat au mariage (hétérosexuel).

(3) "On n'est pas fait pour aimer le même corps que le sien", affirme monsieur Therrien. Je me demande sur quoi il s'appuie pour avancer une chose pareille. L'amour ne serait-il qu'une question d'anatomie, tributaire de la présence ou de l'absence de quelques morceaux de chair? Mais si c'est de l'attraction sexuelle dont monsieur Therrien voulait parler, il faudrait alors qu'il puisse démontrer que l'attrait sexuel pour le "corps" différent du sien est une caractéristique innée, donc déterminée par quelque facteur de nature bio-physiologique. Or, jusqu'à présent, rien n'a permis de découvrir le chromosome ou l'hormone de l'hétérosexualité pouvant justifier l'affirmation (pour le moins présomptueuse) selon laquelle l'hétérosexualité serait "naturelle" et l'homosexualité "anti-naturelle".

(4) Il semble bien que le SIDA restera

encore longtemps perçu dans l'esprit des gens mal informés comme une maladie causée par l'homosexualité plutôt que comme un virus qui s'est d'abord et surtout manifesté en Occident dans les milieux homosexuels, sans que ceux-ci en soient la cause. Si, par exemple, une grippe mortelle quelconque frappait surtout les enfants, aurait-on le culot de prétendre que ce sont les enfants qui en sont la cause? On raisonne dans le cas du SIDA de la même manière que pour le viol: c'est la victime qui devient la cause du mal. Il est intéressant cependant de noter que pour monsieur Therrien les gros méchants ne sont pas les homosexuels mais les bisexuels qui font la navette entre les homosexuels et les hétérosexuels et qui transmettent à ceux-ci le terrible fléau. Voilà le drame. Ce qui semble grave pour lui, ce n'est donc pas que la maladie fasse frapper des homosexuels, mais le fait qu'elle s'attaque à la population hétérosexuelle. Je comprends alors pourquoi il affirmera par ailleurs que l'homosexuel n'est pas un problème tant qu'il ne dérange pas l'hétérosexuel. En d'autres mots, semblerait-il dire, tant que cette bande de pédophiles restera dans son ghetto et qu'ils se contamineront les uns les autres, tout le monde sera heureux...

En terminant, un petit conseil à nos deux aventureux animateurs de CKUM. La prochaine fois, avant de prendre contact avec vos auditrices et auditeurs, cherchez d'abord à prendre contact avec le sujet traité. L'ignorance n'est pas une vertu, et le préjugé encore moins. Et ils ne sont pas toujours non plus des excuses pardonnables.

Hektor Haché-Haché

L'exception fait la REGLE

Il y a des moments où l'étudiant est écrasé sous le fardeau de la conspiration humaine. Que peut-on devant une administration sans cesse intraitable et quasiment cruelle. On ne saurait quel bout du tissu va se déchirer, et quel fil utiliser pour le recoudre. C'est du moins ce qu'essaie de faire subir M. Arsenault du service des finances aux étudiants étrangers. Les étudiants étrangers qui viennent au Canada pour étudier sont, pour la plupart, des étudiants appartenant à des régions du Tiers-Monde où la devise du dollars est rare sinon inexistante. Ces pays exigent de leurs ressortissants certains sacrifices pour essayer de ne pas trop surcharger les dépenses de l'Etat. Malgré cet état critique, les étudiants sont obligés de se déplacer ailleurs au Canada, par exemple. Ils s'y installent en étant muni

de ce qu'on appelle "l'autorisation de transfert de fonds de la banque centrale". Cette autorisation permet à des personnes de recevoir un somme d'argent mensuellement, mais une somme fixée par leurs gouvernements respectifs. Ce qui est loin de combler ou de couvrir des dépenses excessives celles des frais de scolarité qui s'élèvent à plus de 3 000\$ canadiens par année universitaire. Presque trois fois le prix que met un étudiant canadien à temps complet. Ce qui dérange les étudiants étrangers, ce n'est pas plus l'obligation de payer une somme pareille que de devoir la payer au début de la session.

Il est vraiment très, très rare que des étudiants étrangers partent sans payer. M. Arsenault soutient que deux étrangers avaient fait le coup à l'université. J'en

conviens que ceci est déplorable et perfide, mais il y a des risques que l'université ne doit pas ignorer. En notant que ceci ce soit réellement passé, M. Arsenault ne doit pas mettre tout le monde dans le même sac et traiter ses meilleurs clients de retardataires.

Je ne crois pas que les règlements de l'université stipulent la discrimination et la ségrégation uniquement à l'égard des étudiants étrangers. En révisant justement le règlement de l'alinéa 6.2 du mode de paiement, il est stipulé que "l'étudiant est tenu de verser au moins la moitié des frais de scolarité, au moins la moitié des frais tels que décrits ci-dessus. La deuxième tranche doit être versée en janvier". Il n'est fait mention dans cet alinéa d'aucune discrimination visant les étrangers. Il est écrit "étudiant", et non spécifié son origine ou son statut. Il est

donc permis de croire que les étudiants étrangers font l'objet d'un traitement qui prône la marginalisation vis-à-vis de leurs collègues canadiens. Ce qui n'est pas le cas dans le cadre de la charte de l'université. Il est inconcevable que l'université ou que son service des finances inflige une correction à la majorité des étudiants étrangers, quand ceux-là, dans leur majorité, s'acquittent toujours de leurs frais de scolarité malgré un certain retard. Si l'université doit absolument sévir, c'est aux personnes concernées qu'elle doit se retourner et non pas aux gens qui endossent tout à la moindre petite alerte. Les 40 pourcent ne sont pas justifiés malheureusement.

Denis Chamberland

Moncton, vendredi 3 avril 1987.
Réponse à la lettre "circulaire" de M. Roger Arsenault.
J'ACCUSE!

Je viens de recevoir, comme tous les étudiants étrangers du Centre Universitaire de Moncton, l'OUKASE signé par M.R. Arsenault.

Étant étudiant depuis trois années maintenant, j'ai, comme la majorité de nous tous, toujours payé en temps et lieux mes frais de scolarité et ce, avant d'être boursier.

Je comprends fort bien que le premier objectif de tout responsable des "recevables" d'une institution comme

celle-ci est de s'assurer que chaque étudiant qui en reçoit des services en défraie les coûts, cependant cela ne l'autorise absolument pas à outrepasser ses fonctions de telle sorte!

Abstraction faite du contenu même des mesures annoncées (lesquelles sont à tout le moins très discutables à plusieurs

points de vues), je ne peux accepter ni le ton ni l'esprit de cette lettre! Et c'est la raison pour laquelle:

J'ACCUSE M.R. Arsenault de tenir un discours qui exprime trop de "méfiance" à l'égard de l'ENSEMBLE des étudiants étrangers de cette Université!

J'ACCUSE M.R. Arsenault de favoriser des méthodes par trop "radicales"...

J'ACCUSE M.R. Arsenault d'inconséquence et de légèreté en ne faisant pas la moindre distinction entre des "coupables" et des "innocents"!

J'ACCUSE enfin et surtout M.R. Arsenault d'avoir blessé dans leur dignité des étudiants qui se sont toujours conformés aux règles administratives!

R.P. un Etudiant Etranger (II cycle)
P.S. Par contre, je préfère m'abstenir de tout commentaire relatif à la maîtrise de la langue écrite dont fait preuve ce monsieur!!!

SMITH CORONA



XL 1000

SPECIAL!
259.95

Machine à écrire électronique

- une ligne entière correction
- word-eraser correction
- centrage automatique
- retour marge automatique
- 10 et 12 pitch

économisez 40 pourcent

Colpitts the Stationer
120 Westmorland St. 853-8920

Campagne de valorisation de l'hymne national acadien

Plus de trente (30) personnalités acadiennes lancent une campagne de valorisation de la mélodie de notre hymne national acadien. NEIL MICHAUD professeur et directeur de la chorale se joint à ces personnalités acadiennes. D'autres s'y joindront prochainement.

Le projet est simple. Il s'agit d'accepter une adaptation française à notre hymne national. Une adaptation présentée lors du 375ième de l'Acadie puis chantée depuis lors de deux grands événements en Acadie:

— à Cap-Pelé en 1983 lors des 4ièmes jeux de l'Acadie
— en 1985, au grand ralliement de la jeunesse du district-13.

La chorale Harmonia Mundi vient d'enregistrer sur cassette la nouvelle interprétation de notre hymne national. Qui sera entendu à l'émission de Coup d'Oeil jeudi soir le 9 avril.

Que 1987, en cette année de la francophonie de l'Amérique et en ce 140ième anniversaire de la naissance de Mgr Marcel-François Richard (père de notre hymne, nos signes et de l'Acadie) soit l'année du réveil de notre fierté acadienne. Dès cette année, lors de nos collations des grades, de nos rencontres, de nos festivals et autres manifestations,

que nous hissions notre drapeau étoilé au chant de notre hymne national renouvelé et adapté aux années avant l'an 2000. Que, le 15 août 1987, à 18 heures, la télévision française, tous les postes de radio française et les regroupements dans chacune des paroisses sur tout le territoire de l'Acadie entonnent ensemble notre hymne national. Si tous les Acadiens et Acadiennes rechantent la mélodie de notre hymne national c'est du coup un référendum ou une convention de facto.

Levons-nous. Unissons nos voix et chantons sur le même air:

Ave maris stella
Dei mater alma
Atque semper virgo
Felix caeli porta
(bis)

et/ou

O sol de l'Acadie
Protège tes enfants
Qui sont ici debout
Et le seront toujours
Vive notre Acadie

Ensemble passons tous à l'action. L'Acadie a besoin de tous les appuis et efforts pour une Acadie plus aimée, plus connue et plus vivante se dirigeant vers

son 400ième anniversaire. Si nous ne le faisons pas qui le fera? C'est le temps ou jamais... Vive notre Acadie!

Nous sommes déjà plusieurs à adhérer au projet de Réveil-87. Nous nous identifions et nous invitons toute la population acadienne à se joindre à nous.

Edna Bourque - Prés. Ass. Internationale Francophone des aîné(e)s
Antoine Richard - Prés. SSTA
Dr Julius Comeau - Prés. Bur. U de Ste-Anne
Françoise Cadieux - Fondatrice Le Moniteur
Hon Guy LeBlanc - Ministre N.-E.
Roseline LeBlanc - Pubnico, N.-B.
Henri-Eugène Duguay - Prés. Diocésain Mn D et P
P. Anselme Chiasson - Soc. Historique
Jean-Marie Nadeau - Sec.-Gen. SNA
Jeannita Doiron Dir. Ecole MFR
Paul R. LeBlanc Agent Res. Hum.
Alonzo LeBlanc - Prés. Soc. Historique
Sr. Lorette Gallant - Dir. Jeunes Chant. d'Acadie
Géraldine LeBel - Ex. Agent de Dev. SANB
Lise Ouellette - C U St-Louis
Colette Haché - Agente dev. SANB
Léonard Gallant - C.P. Evan. Mt. Carmel, I.-P.-E.
Andrée Lévesque - Coord. Rég. CPMM
Emery LeBlanc - Ex. Rédacteur Evangéline
Maurice Furgurson - Prés. Jeux d'Acadie
Louise Pelletier - Recherche PCNB
Nancy Juneau V-Prés. CCCFNB
Fernand Robichaud - Député féd. N.-B.
Adrice Richard - Ens. M.-M.
Neil Michaud - Dir. Chor. U de M
Ovila Doiron - Prés. AEFNB
Léon Richard - Maire Cap-Pelé, D.G. ACSF
Anna Landry V-Prés Club Age d'or C-P
Louis Arsenaault - Maire St-Louis-de-Kent

Yvonne McLaughlin - Soc. Trad. McL
Jean-Paul Savoie - Tr Petit-Rocher
Irène Grant Guerette - Co-prés Rap. Geurrette-Smith
Linova Roy - Tr. Caraque
Anne-Marie Perry - Tr. Tignish, I.-P.-E.
Larry LeBlanc - Dir. Chorale Harmonia Mundi

Toutes les personnes intéressées à ajouter son nom à cette liste impressionnante d'Acadiens et d'Acadiennes peuvent le faire en envoyant son nom (ou les noms) à Réveil-87 Boîte 10, Site 50, Robichaud (N.-B.) E0A 2S0.

Un document spécial sera présenté à l'automne prochain mentionnant chaque fois que l'hymne aura été chanté entre le 9 avril et le 15 août 1987. Il s'agit tout simplement le laisser savoir à Réveil-87 si vous voulez que cet événement soit inscrit sur ce document historique. Les noms de tous les adhérents et adhérentes qui nous l'aurons signalé à Réveil-87 seront publiés dans ce document. Un plan de distribution de cartes postales est à l'étude.

Déjà certains groupes ont décidé de chanter la nouvelle version de notre hymne national. Et vous?

Le projet est officiellement lancé. Il y a place pour tous dans la CHARETTE. Vous embarquez?

Les finissants d'arts visuels s'exposent à la Galerie d'art

Figuratif, passablement conservateur, peu de peintures et de céramique, beaucoup d'estampes et de photographies. Voilà l'exposition des finissants en arts visuels de l'UdeM, classe de '87.

Bruno Hamel

Les étudiants-artistes de '87 sont des conservateurs et des figuratifs. A voir les oeuvres des étudiants, on sait où on va. Seules quelques sculptures minimalistes

rompent avec le mot d'ordre de cette exposition.

Tout d'abord une série de Eric Haché retient l'attention. A vrai dire, très "Diane Arbus", la série photographique qui relate une fantastique et inquiétante soirée d'Halloween. Des clowns, des travestis, des chapeaux et des mises au foyer floues font de ces photographies un miroir de ces soirées qui ne sont jamais comme les autres. On ne peut passer

sous silence la grande dextérité d'un technicien de l'art tel que Marc Landry. Influence évidente du monde de la bande dessinée, qu'il rend bien. Il est certainement de ceux qui maîtrisent le mieux la technique de l'art. Les thèmes qu'il traite sont des plus classiques, sauf lorsqu'ils sont empruntés aux bandes dessinées presque surréalistes. Egalement au menu, des sculptures de Louis Cyr qui rappellent Magritte. Le traitement de l'espace dans ses sculptures suggère les dimensions éclatées de Magritte.

Michel Robichaud, qui vient à peine de sortir ses oeuvres de la salle "X" de la Galerie de l'UdeM, avec le traitement qu'il fait des mannequins tronqués, pourrait facilement installer le style sadique. Une

tourmentée anime ses oeuvres, dont les gravures sont particulièrement réussies. Paradoxalement, sa série de "ballets" se veut beaucoup plus romantique, infiniment plus littéraire. Il rejoint, sur ce point, Richard Albert qui expose également des photographies au contenu littéraire et poétique et, à l'esthétique très contemporaine.

Empreintes de nostalgie, les oeuvres de Roberte Melanson intéressent particulièrement. Elle nous propose un regard presque rétrospectif, un peu historique, sur la famille.

Marielle Melanson-Poirier, Claudine Larouche, Eric Haché et Raynald Léger sont également au nombre des exposants, tous finissants '87.

Concert de Michel Cardin

Guitariste et luthiste, Michel Cardin, professeur au Département de musique de l'Université de Moncton, sera très actif au cours des prochaines semaines.

En plus de ses concerts à Moncton et dans la région, une tournée en soliste l'amènera à Montréal, Cornwall, Providence, où il donnera aussi une conférence à l'Université du Rhode Island sur le luth baroque, et surtout Toronto, où il sera l'invité de la prestigieuse "Guitar Society" qui, dans sa série de concerts de cette année, présente, entre autres, de grands noms comme Julian Bream et Narciso Yepes.

M. Cardin participera également en mai

prochain à l'enregistrement d'un disque consacré aux compositeurs de l'Atlantique et pour lequel il gravera une oeuvre qui lui est dédiée par le compositeur Michael Miller. A la radio et à la télévision, on pourra aussi entendre bientôt M. Cardin aux émissions "Variety", à CHSJ-TV, et "All the best", à CBC-FM, mais en musique de chambre cette fois, avec la hautboïste, Belinda Code, et la flûtiste, Sally Wright.

Enfin, M. Cardin participera à un concert avec d'autres professeurs du Département de musique et qui aura lieu à la Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton, le dimanche 12 avril, prochain.

CABANE À SUCRE Chez Oncle Joe

Sainte-Marie de Kent

Repas servis - Randonnées ou soirées organisées
Installations récréatives
Ouvert toute la semaine

Pour renseignements, téléphonez 955-3730
ou 955-3743



sports
experts

impose le Rythme

Place Champlain 382-3906

ANDRÉ LUPIEN
AVOCAT, NOTAIRE et
travailleur social prof.

Bureau de MONCTON
222, ch. Mountain
858-9711
Bureau de COCAGNE
avec l'avocat G. Martin
(mar. et jeu. seulement
de 14h à 21h)
576-9755

Domaines préférés de pratique:

- Médiation de séparation/divorce (les 2 époux ensemble)
- Achat et vente de maisons
- Poursuite (accidents d'auto, etc.)
- Testaments et successions
- Incorporations et règlements d'associations

Arts et Culture

Les Récits de GILGAMESH au théâtre "La Grange"

L'origine de ces récits appartient à la première grande civilisation de l'humanité qui a été créée par les Sumériens vers 3 200 av. J.C.(...)

Les étudiants du Département d'art dramatique se préparent à vivre une aventure théâtrale fascinante. Aventure car il ne s'agit pas ici de théâtre traditionnel mais, plutôt, d'un travail scénique tout à fait inhabituel. En effet, **Les Récits de Gilgamesh** qui tiennent à la fois du chant lyrique, du poème épique, du récit initiatique, de la légende symbolique; nous sommes en présence du plus ancien texte écrit et connu de toute l'Histoire de l'humanité. Il y a plus de trois mille ans avant notre ère.

L'origine de ces récits appartient à la première grande civilisation de l'humanité qui a été créée par les Sumériens vers 3200 av. J.-C. Ils vivaient dans des petits états composés chacun d'une petite cité dont les plus célèbres furent Our, Ourouk et Lagash. Construites en terre cuite, ces villes sont retombées en poussière et forment des collines appelées tells.

De ces ruines, explorées depuis 1843, les archéologues ont retrouvé par milliers des tablettes d'argile sur lesquelles les scribes mésopotamiens avaient tracé des signes cunéiformes, soit la toute

pas de version sumérienne de l'ensemble de l'**Épopée de Gilgamesh**. Les poèmes sumériens sont de longueurs très différentes, et se composent de récits distincts, que rien ne relie les uns aux autres. Venus plus tard, les poètes babyloniens se sont montrés novateurs en modifiant les divers épisodes, leur contenu et leur forme, suivant leur tempérament et leurs traditions propres afin de les relier de façon à former un tout cohérent, un cycle complet.

Cette épopée mêle les dieux, les héros, les âmes des morts dans une série d'épisodes savamment enchaînés les uns aux autres. Le fond du récit est constitué par les traditions qui, près du temple d'Ourouk, conservaient le souvenir d'un roi fabuleux et mythique. Le personnage a été transfiguré par la légende comme les héros de l'Illiade et de l'Odyssée.

Les nombreuses traductions en diverses langues modernes (près de 300 à ce jour, selon les spécialistes) et leur répartition dans les différentes parties du monde soulignent à merveille tout l'intérêt que suscite non seulement le chef-d'oeuvre épique le plus ancien



Expresso S.V.P. au Kacho

Expresso S.V.P. est un ensemble de quatre musiciens professionnels dont le dynamisme et l'éclat ont été fortement applaudis depuis sa formation il y a deux ans. Le répertoire du groupe se compose de pièces originales et des interprétations de la musique rock, bluegrass, populaire et progressive arrangées à la couleur très particulière d'Expresso S.V.P. Voix, violon, banjos (poêlonnes), guitare électrique, contrebasse et batterie constituent la gamme complète des instruments joués pendant leur spectacle, que ce soit dans les clubs ou salles de concert, au cours des grandes fêtes de festivals d'été ou carnivals d'hiver.

Depuis l'été 1985, cette formation connaît un succès grandissant. Ils débutent la saison estivale au Québec où ils donnent divers spectacles. Par la suite, ils participent à de nombreux festivals acadiens à travers les provinces Atlantiques et l'été se termine joyeusement aux Îles-de-la-Madeleine pour la célébration du 15 août, Fête nationale des acadien(ne)s.

À l'automne, le groupe effectue une tournée en Normandie, France, où il offre une série de spectacles merveilleusement accueillie et appréciée par les gens de cette région. Puis, en janvier 1986, il réalise une mini-tournée dans les écoles secondaires du sud-est du Nouveau-

Brunswick et produit son premier 45 tours. Au cours du mois de février, le groupe se rend à St-Boniface, Manitoba pour jouer durant une semaine dans le cadre du Festival du Voyageur. Enfin, au mois de mai, le 45 tours est officiellement lancé au cours de la soirée d'ouverture du Contact Acadie à Moncton, Nouveau-Brunswick.

Pendant l'été 1986, Expresso S.V.P. n'a pas chômé, loin de là. La saison commence à Moncton durant la St-Jean-Baptiste organisée par le Bureau du Québec, puis c'est la route vers Thedford Mines, Québec pour faire la première partie du spectacle de Jean Lapointe et quatre autres représentations dans cette ville. Au cours du mois d'août, le groupe fait une semaine dans un club de St-Omer, Québec, joue à Caraquet pour le 15 août, le lendemain au Pistorli de Campbellton et à la fin du mois au Festival Acadien de Abram-Village, Ile-du-Prince-Edouard. L'été se termine d'une façon inouïe au cours de l'ouverture de l'année universitaire du Campus de Moncton et d'un deuxième séjour à Campbellton.

Voilà un public volumineux qui fût rejoint entre l'été 1985 et le début de l'automne 1986. Un total de 14,250 spectateur/trice(s) qui ont été soulevé(e)s par ce groupe de l'Acadie au cours de 49 représentations.



Le groupe musical acadien, Expresso S.V.P. se produira le vendredi 10 avril prochain au Kacho. Le groupe a effectué de nombreuses tournées à travers les Maritimes et le centre du Canada, principalement.



La photo nous laisse voir quelques étudiants en art dramatique qui participeront à la production des "Récits de Gilgamesh", un spectacle qui promet d'être haut en couleurs et en émotions.

première forme d'écriture, celle que l'on devait employer pendant trois millénaires. A ces scribes, nous devons une littérature aux oeuvres très nombreuses, mi-religieuses, mi-profanes, et parmi celles-ci la plus célèbre de toutes **Le Chant de Gilgamesh** ou poème de "Celui qui a vu toutes choses".

Cette oeuvre magistrale nous est parvenue sur des tablettes de terre cuite malheureusement incomplètes. Nous en connaissons des extraits en sumériens, en babyloniens et des passages fragmentaires en hittite et en hurrite.

Malgré son origine certaine, il n'existe

connu, mais aussi son universalité, sa modernité pourrait-on dire!

Non, nous ne vous révélerons pas le contenu de notre version scénique. Venez plutôt nous visiter et vous y rencontrerez la Fille du Temple de la fécondité; Ishtar et le Taureau céleste; Houmbaba, le gardien des Cèdres; Sidouri, la cabaretière du jardin d'Eden; Ourshanabi, le passeur des Eaux mortes; l'Immortel Outanapishtim et sa Femme; le Couple-Scorpion; les héros mi-réels, mi-imaginaires Enkidou et Gilgamesh et bien d'autres encore...

S. Robichaud

Communiqués

COMMUNIQUE DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES.

Dans le Rapport annuel 1986 qu'il soumettait aujourd'hui au Parlement, le Commissaire aux langues officielles du Canada, D'Iberville Fortier, souligne qu'en attendant la mise à jour de la Loi sur les langues officielles, c'est la question du rendement du gouvernement fédéral qui est resté au premier plan en 1986. "Un bon rendement exige à la fois une planification de qualité et des ressources suffisantes". Selon le Commissaire, les ressources que nous allouons au programme pourraient bien s'avérer insuffisantes compte tenu de l'urgence de la réforme et de son importance nationale.

D'après le Commissaire, les efforts du gouvernement fédéral pour faire avancer le bilinguisme officiel ont été d'une telle tiédeur en 1986 que certaines provinces n'ont en aucun mal à lui voler la vedette. Ainsi, l'Ontario a accordé des garanties juridiques touchant les services provinciaux et l'enseignement en français tandis que le Québec adoptait une loi assurant, pour la première fois, la prestation de services sociaux et de santé en langue anglaise. Par contre, à quelques louables exceptions près, "les organismes fédéraux se sont contentés de marquer le pas en 1986". En effet, pendant que les organismes centraux s'employaient enfin de leur mieux à améliorer la Loi sur les langues officielles, l'affaiblissement des ressources consacrées à la réforme au sein des quelques 200 organismes fédéraux risquait de compromettre sérieusement la relance attendue.

Le gouvernement ne s'en attire pas moins les éloges du Commissaire pour certaines de ses réalisations: examen en profondeur des aspects juridiques et du fonctionnement de la politique linguistique, contributions au lancement de la chaîne française de TVOntario et d'un quotidien francophone au Nouveau-Brunswick, interventions destinées à assurer au Canada un visage bilingue à Expo 86, signes d'intérêt accrus pour la promotion du bilinguisme dans le secteur privé.

Insistant une fois de plus sur la situation extrêmement précaire de nombreuses collectivités de langues minoritaire — dont témoigneront encore, sans doute, les données démographiques du recensement de 1986 — le Commissaire a réclamé une action gouvernementale énergique et concertée. Aux yeux de M. Fortier, la décentralisation du système de

télédiffusion dans les deux langues officielles serait un bon moyen pour le gouvernement de donner leur chance aux minorités: c'est pourquoi il s'oppose à certaines recommandations centralisatrices formulées dans le Rapport du groupe de travail Caplan-Sauvageau sur la politique de radiodiffusion.

Analysant la situation dans la région de l'Atlantique, le Commissaire constate aussi que la performance fédérale laisse à désirer sur d'autres plans, notamment celui de l'efficacité des services en langue française. C'est ainsi que lors de l'effondrement, dans le port de North Sydney en Nouvelle-Ecosse, de la passerelle du traversier Caribou opéré par Marine Atlantique, on a attendu une demi-heure avant de répéter en français les avis de sécurité donnés aux passagers en langue anglaise.

Même au Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue depuis 1969, un client n'a pas réussi à s'acheter, en français, des timbres dans un bureau de poste de Moncton: le guichetier unilingue anglais a persisté à l'interroger en anglais malgré la présence d'une collègue bilingue prête à intervenir. Comme le souligne le Commissaire, ces droits brimés et cette absence même d'une courtoisie élémentaire envers le public font quand même contraste avec la formation d'un Comité consultatif acadien composé de représentants de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard pour participer aux décisions que prend Parcs Canada au sujet des parcs et lieux historiques nationaux en Atlantique.

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse se mérite également des félicitations pour avoir mené une étude sur la disponibilité dans cette province de services fédéraux bilingues. Les résultats de l'enquête démontrent que les services en français n'y sont disponibles que dans trop peu de cas. On espère que l'étude exhaustive de la performance fédérale qu'entreprendra le Commissariat en 1987 dans les provinces de l'Atlantique viendra stimuler le zèle des organismes fédéraux.

Le Rapport critique une fois de plus la sous-représentation des francophones au sein de la Fonction publique fédérale au Nouveau-Brunswick tout en notant certaines améliorations apportées notamment par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Quant à l'emploi du français en milieu de travail fédéral, il n'a guère progressé dans la province.

Sur le front judiciaire, le Rapport fait

état de trois jugements déterminants de la Cour suprême du Canada, dont celui rendu dans l'affaire de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick: c'est en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés que celle-ci contestait la compétence d'un juge unilingue anglais de siéger avec deux collègues bilingues dans une cause entendue en français. La Cour a statué à six contre un que s'il incombe à la magistrature du Nouveau-Brunswick de comprendre la langue des procédures, c'est au juge lui-même qu'il appartient d'évaluer son degré de compréhension de cette dernière.

Le Commissaire estime par ailleurs que de nombreuses provinces n'ont pas voulu donner une suite rapide et concrète au droit — consacré par la Charte — à l'enseignement dans la langue de la minorité. Elle se sont montrées par là indignes "d'un Canada éclairé... dont la maturité politique peut servir d'exemple au monde entier". On comprend pourquoi les parents de Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, ont dû s'adresser aux tribunaux pour obtenir de leur gouvernement une législation et une réglementation scolaires compatibles avec les dispositions de la Charte. Les parents de Sydney (Nouvelle-Ecosse) se voient aussi dans l'obligation de faire appel aux tribunaux.

A Terre-Neuve, une série de jugements nient le droit des francophones accusés d'actes criminels d'avoir un procès en français. La province n'a toujours pas proclamé la partie XIV (1) du Code Criminel. La Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador a demandé au ministère de la Justice de hâter cette proclamation.

Ayant reçu cette année un autre rapport recommandant des modifications possibles à sa Loi sur les langues officielles, le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pris aucune décision. Le Commissaire fait remarquer qu'il faut remarquer à ce propos que "les inégalités manifestes dans le traitement accordés à chacune de ses deux communautés linguistiques ne permettent guère au Nouveau-Brunswick de continuer à se présenter comme la seule province officiellement bilingue au Canada".

Le Rapport que le recensement de 1986 confirmera l'hémorragie des effectifs francophones hors Québec, victimes de l'assimilation. S'ils ont reçu dernièrement un nouvel appui du gouvernement du Québec, il n'en reste pas moins, comme l'on indiqué au Premier ministre en novembre dernier les représentants

acadiens, que le réexamen de la politique linguistique nationale constitue pour le gouvernement fédéral l'occasion rêvée d'instaurer pour les collectivités minoritaires un plan de développement global en intensifiant à cet effet sa collaboration avec les autorités provinciales.

Au chapitre de l'enseignement du français langue seconde, le Commissaire souligne qu'en raison de la popularité croissante de l'immersion, les planificateurs se doivent de mieux structurer les choix offerts aux parents en ce domaine. Les quatre provinces de l'Atlantique ont connu à cet égard divers problèmes, notamment celui de la formation des enseignants. Au Nouveau-Brunswick, par ailleurs, il paraît particulièrement difficile de concilier les avis divergents des spécialistes au sujet du dosage optimal de l'immersion et des autres types de programmes de français langue seconde.

On se préoccupe aussi des possibilités offertes par l'enseignement aux étudiants francophones du palier post-secondaire de même qu'aux anglophones qui ont acquis une bonne connaissance du français au moyen surtout de l'immersion. Dans ce domaine comme dans celui de l'enseignement langue de la minorité à l'élémentaire et au secondaire, le Commissaire presse les autorités fédérales et provinciales de profiter de la renégociation prochaine de leurs ententes pour y mettre plus d'ordre et pour éviter la disgrâce d'une mêlée générale.

"Je me demande si le gouvernement se rend totalement compte de la cohérence qu'exige la mise en œuvre d'une politique linguistique à l'échelle nationale", déclarait aujourd'hui M. Fortier en conférence de presse. "Pourtant, nous n'aurons pas un nombre illimité d'occasions de nous placer sur la bonne trajectoire; le moment est bien choisi d'exprimer, avec clarté et confiance le prix que nous attachons à notre héritage linguistique".

Le Commissaire a conclu en disant que "si le Canada, avec les ressources et l'expérience dont il dispose, est incapable de mieux gérer son régime linguistique qu'il ne le fait à l'heure actuelle, il y a vraiment de quoi s'inquiéter. Je préfère penser que nous avons tiré des leçons des 17 dernières années, et que nous avons aujourd'hui une meilleure idée des tâches qui nous attendent; elles sont toutes à notre portée pourvu que nous nous y attaquions sans retard".



Centre d'emploi

Travail à temps partiel en ville

Pour les emplois mentionnés ci-dessous il est important de soumettre votre demande d'emploi au CEC-SC avant midi le jour de la date limite

6 avril '87

Connors Brothers (1 poste à Shippagan - 1 à Blacks Harbour)

Poste disponible: Ingénieur Industriel Junior

Etudiant en 4e année Génie Industriel
Connaissance de l'industrie du conditionnement du poisson serait un atout. Fonctions: Etude de réduction des coûts, évaluation de l'équipement, étude du temps et mouvement, etc.

23 avril

Parc National Fundy

Poste disponible: Préposé à l'accueil
Doit être bilingue

23 avril

College Pro Painters

Peintres

Salaire: 6,50\$ l'heure + boni

23 avril '87

Marine Atlantique - Service de traversiers (Ile-du-Prince-Edouard - Nouveau-Brunswick) Pour liste d'emplois disponibles, vérifiez avec le Centre d'emploi du Canada sur le campus.

23 avril '87

**Harris Business Investments
Kirby Products**

Vendeur, travail à temps plein pour l'été - peut devenir à temps partiel à l'automne

23 avril '87

Ville de Moncton

Les Services Communautaires de la Ville de Moncton ont plusieurs postes disponibles dans les parcs et aux piscines: Sauveteurs, Coordonnateurs de programme, Conseillers de garderie, Conseillers du Camp pour handicapés, Conseillers de sorties, Gardiens, Instructeurs, Gardiens Chefs, Gardiens Assistant Chef.

Les formulaires seront envoyés à chaque semaine et les postes seront remplis au fur et à mesure que les candidats qualifiés enverront leur demande.

23 avril '87

Magic Mountain Water Theme Park (Moncton)

Postes disponibles: Sauveteurs

23 avril '87

Disc-Jockey dans une brasserie locale

Heures de travail: 21h à 01h (au moins 2 soirs par semaine) 25\$ par soir

23 avril '87

Atlantic Lottery Corporation

Assistant au dessinateur graphique
Etudiant en Arts Visuels - Connaissance de caméras de reproduction

Assister le dessinateur dans la préparation graphique et mécanique de matériel de promotion pour bulletins d'information, formulaires d'affaires, etc.
Salaire: 5,94\$ l'heure

23 avril '87

Spruce Grove Nursery Supply

Assistant Gérant (Opérations)

Etudiant en 3e année Génie, Arts Visuels ou Administration avec connaissances en Marketing et Informatique. Capable de faire du travail de construction et de paysagiste, Capacité de lever des objets lourds

Fonctions: préparer des plans de paysages, faire estimés de contrats, achats, dessins de plans à l'aide d'ordinateurs.

Salaire: 6\$ l'heure + boni

23 avril '87

Dickie Dee Ice Cream (Moncton)

Vendeur

Salaire: 20% des ventes

23 avril '87

Dickie Dee Ice Cream (Shédiac)

Représentant de la Compagnie

Fonctions: Augmenter les ventes, voir à ce que les bicycles soient toujours en bonne condition; s'assurer que les vendeurs se présentent régulièrement au travail, etc.

Salaire: Commission (négociable)

29 avril '87

La Société de développement du Cap-Breton

Carrière '87 - Programme d'emplois d'été vous devez être résident du Cap-Breton et vous devez retourner aux études à l'automne '87

Emplois permanents

Pré-sélection

7 avril '87

La Banque Nationale (Moncton)

Stagiaire en Comptabilité

Degré en Administration, entraînement de neuf (9) mois en vue de devenir comptable. Aura à voyager dans les provinces de l'Atlantique. Doit être bilingue.

7 avril '87

Jenkins Canada Ltd. (Moncton)

Agent de Marketing

Degré en Génie Civil, Industriel ou Mécanique

Visiter des ingénieurs consultants et vendre des soupapes industrielles aux villes, villages, commerce en gros et manufacturiers

9 avril '87

Metro Fuel

Poste de vérificateur

Degré en Administration

Basé à Moncton - voyager à travers la province

23 avril '87

K-Mart

Stagiaire en Management

Degré en Administration des Affaires ou autres avec concentration en Administration des Affaires

23 avril '87

Confederation Life Insurance Company

Programmeur et Actuaire

Travail à Toronto

23 avril '87

Assomption Compagnie Mutuelle

Représentant des ventes

23 avril '87

Standard Life

Représentant des ventes (peut mener à un poste en gestion) Degré en Administration, Droit ou Education

23 avril '87

L'Industrielle Compagnie d'Assurance

Représentant Courtier - Conseiller Financier

Préférence étudiants en Administration - mais intéressé à toutes les disciplines. Bonne chances d'avancement

23 avril '87

La Commission de la Fonction Publique

Programme d'Action Positive

Afin d'améliorer et d'augmenter l'inventaire d'individus qualifiés, la Commission a mis sur pied un programme de recrutement d'individus des : Minorités visibles, Femmes, Autochtones et Handicapés.

Exemple de personnes handicapées: Problèmes de coordination, d'audition, de mobilité, d'élocution, vision et autres.

23 avril '87

Programme de Stages Législatifs - Nouvelle-Ecosse

Pour une période de six (6) mois à compter du 2 janvier 1988. Agir comme

assistant aux membres de la Chambre de l'Assemblée Législative.

Ce poste est disponible aux récents diplômés d'une université du Canada qui sont résidents de la Nouvelle-Ecosse. Degré en: Science Politique, Histoire, Sociologie, Economie ou Géographie. Vous devez avoir une bonne connaissance du processus de la politique canadienne et démontrer une approche non-partisane.

Salaire: 6,000\$

23 avril '87

Association Francophone de St-Jean, Terre-Neuve

Coordonnateur

Degré en Administration ou Psychologie
Pour explications des tâches, responsabilités et exigences, veuillez vérifier avec le Centre d'Emploi du Canada sur campus.

23 avril '87

College Pro Painters

Franchise (Emploi permanent - vous achetez votre propre franchise)

Individu possédant degré universitaire reconnu ainsi que facilité à bien communiquer.

23 avril '87

EDUCATION

Fort McMurray (Alberta)

Public School Board

Enseignants en Immersion Française - 1ère à 8e année

Chauffeurs pour livraison à domicile

Doit posséder une voiture et assurance

Salaire: 4\$ l'heure, + commission + pourboires

Entraînement dans l'industrie du service alimentaire

Opérateur pour recevoir les commandes par téléphone

De 10 à 20 heures par semaine

Soirs et fins de semaine

Salaire: 4\$ l'heure

Bilingue

Hote - Restaurant

Surtout les fins de semaine

Ce poste va devenir à temps plein pour l'été

Salaire: 4\$ l'heure

Au sujet du Conseil Consultatif de la Femme

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick a tenu sa dernière réunion trimestrielle à Sussex les 25, 26 et 27 mars.

Le président de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, le Dr Everett Chalmers, avait été invité à cette réunion pour recevoir une récente publication du CCCF, le Répertoire des programmes et des services de lutte contre l'abus de l'alcool ou des drogues offerts dans la province. Le répertoire contient des renseignements généraux, des sommaires des services offerts en établissement et des services de consultation externe ainsi que la décomposition par comté des programmes offerts. Le directeur-exécutif de la Commission, Joseph McIntyre, et le responsable des groupes sérieux, Joanne Cowan-McGuigan, ont

également assisté à cette rencontre.

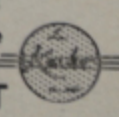
Le Conseil a profité de cette occasion pour faire des recommandations à la Commission en ce qui a trait aux services offerts aux femmes. Les recommandations présentées pendant une période d'un an à trois ans, expliquant les faits concernant les femmes alcooliques et qui indiqueraient où trouver de l'aide; la publication de dépliants à l'intention des écoles; un plus grand nombre de présentations publiques sur l'alcoolisme chez les femmes et sur les services offerts aux femmes alcooliques, dans les écoles et pour les groupes communautaires; un programme d'éducation publique sur l'alcoolisme chez les femmes pour l'usage des conseillers travaillant dans les petites villes et les régions rurales; un support financier au seul centre existant de soins prolongés pour les femmes qui

est établi à Saint John; et l'établissement d'un centre de soins prolongés dans le nord de la province.

Le CCCF a aussi présenté son mémoire sur les Services aux femmes vivant dans les régions rurales au ministre de l'Agriculture, Hazen Myers, et au ministre de la Santé et des Services communautaires. Ce mémoire contient des recommandations spécifiques sur les services de la santé de la reproduction, les services aux victimes d'agression sexuelle et de violence domestique et les services aux femmes alcooliques et pharmacodépendantes.

En plus de ces questions, les membres du CCCF ont aussi discuté de la parité salariale, des femmes vivant d'assistance sociale et des travailleuses domestiques.

"2e Concours"
Ouverture du poste

**PRÉSIDENT
DE
L'A.P.A.R.E.**

Conditions: Etre étudiant(e) à temps plein et avoir 19 ans ou plus.

Candidatures: Doivent être remises avant le 9 avril à 16 heures à:

A.P.A.R.E.
a/s Kacho
Edifice Taillon
Université de Moncton

SPORT CAMPUS

VENTE DE FIN D'ANNÉE

**du 6 avril jusqu'à
la fin mai**

30%

de rabais sur tous les
espadrilles

25%

de rabais sur les
de rabais sur les
raquettes de tennis,
badminton, squash et
racquetball

20%-50%

de rabais sur tous
les articles de linge

***Afin de profiter de tous
ces spéciaux, rendez-
vous au Sport Campus
situé au CEPS de
l'Université de Moncton!***

Babillard

THEATRE

- 10 étudiant(e)s-comédien(ne)s interprètent 16 rôles différents - en même temps qu'un CHOEUR variable et à fonctions multiples

Peuple - Fête - Forêt - Guerrier - Flambeaux - Cortège - Océan
Chanteurs et Chanteuses / Narrateurs et Narratrices

une scénographie environnementale de Catherine Rondot
des lumières de soleils et de nuits de Carole Caouette
des musiques originales composées et interprétées en salle par Claude Gallant et Michel Deschenes
des chorégraphies stylisées de Chantal Cadieux
dans une mise en scène et une adaptation du texte de Serge Robichaud

En raison des exigences d'une telle production et du nombre limité de places disponibles, nous vous recommandons de vous procurer votre billet dès que possible.

Au Studio-Théâtre La Grange
du Centre universitaire de Moncton

Les 11, 12, 13, 14, 15 et 16
avril 1987

Billets en vente à la cantine de la
Faculté des sciences de l'éducation

Etudiants: 2,00\$ - Autres: 4,00\$

Spectacle à 20h30

Durée: 2 heures sans entracte

—A VOIR ABSOLUMENT—

La vie étudiante... pas toujours facile

A la Faculté des sciences de l'éducation, des étudiant-e-s comme toi t'offrent un service d'entraide qui peut t'aider à surmonter des problèmes, soit au niveau de ta formation ou au niveau personnel.

Si tu as le goût de partager une de tes préoccupations dans le but d'améliorer ta situation, n'hésites surtout pas à prendre rendez-vous ou à venir rencontrer un-e entraïdant-e, à la salle B-116 de la Faculté des sciences de l'éducation, ou tout simplement le/la rencontrer au salon étudiant. Les entraïdants sont disponibles de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Ils sont là pour toi.

POSTES À COMBLER À LA F.E.U.M.

- Président(e) d'assemblée pour les réunions régulières de la F.E.U.M.
- Secrétaire d'assemblée pour les réunions régulières de la F.E.U.M.
- Directeur de la communication
- Relationniste (attaché de presse)
- Directeur(trice) du Bottin étudiant

La période de mise en candidature sera du 24 mars 1987 au 8 avril 1987 à 16h00. Veuillez remettre votre candidature au président de la F.E.U.M., à la Maison de la F.E.U.M.

Pour la description des tâches rattachées à ces postes, contactez l'exécutif de la F.E.U.M.

CKUM-MF

Conseil Départemental 87-88

OUVERTURE DES POSTES:

Cette ouverture de postes pour l'année académique 87-88 s'adresse à tous les étudiant(e)s qui seront inscrits à temps plein à l'Université de Moncton. A noter que les postes de direction doivent être occupés par des citoyens canadiens. Les postes ouverts sont:

Directeur de la programmation
Directeur de l'information
Directeur du marketing
Directeur des finances
Coordonnateur de la mise en onde
Responsable de la musique
Responsable de la technique
Producteurs (2 postes)
Chefs de pupitre (5 postes)
Journaliste
Vendeurs de publicité (2 postes)

Tous ces postes sont rémunérés sous forme de bourses (sauf les vendeurs sous forme de commission). Les intéressé(e)s sont priés de postuler par écrit à l'adresse ci-dessous. Un Curriculum Vitae, bien que facultatif, serait utile. Le concours se termine le 10 avril 1987 à 16h30.

Pour plus de renseignements:

Eric C. Martin
Directeur Général
CKUM-MF
159 avenue Massey
E1A 3E9
Téléphone: 858-4485

STAGE

Comme à chaque année, la France offre aux Acadiens et Acadiennes d'aller suivre un stage de perfectionnement à l'Institut National d'Éducation Populaire de Marly-Le-Roi (près de Paris) du 7 au 23 juillet 1987.

Le thème d'études de cette année sera les sources mondiales de l'Art Français au XIX^e siècle. Cette session est destinée à des stagiaires âgés de plus de 21 ans et qui pratiquent une des techniques d'expression mises en oeuvre dans les ateliers (exemple: Peinture, sérigraphie, photographie et photosérigraphie, etc...).

Les stagiaires doivent payer eux-mêmes leurs frais de transport. Cependant, la France assume les frais de séjour à Marly-Le-Roi c'est-à-dire les frais d'inscription, d'hébergement et de repas.

Pour de plus amples renseignements et/ou des formulaires d'inscription, les personnes intéressées doivent communiquer, le plus tôt possible, avec La Société Nationale des Acadiens au numéro 506-532-9829 ou avec le Consulat de France à Moncton au numéro 506-857-8615. La date limite de réception des demandes est le 14 avril 1987.

Pour plus d'informations:

Jean-Marie Nadeau ou Nicole Savoie
Société Nationale des Acadiens
C.P. 908, 258, rue Providence
Shédiac, N.-B. E0A 3G0
506-532-9829

ou
Robert Trocmé
Consulat de France
250, rue Lutz
Moncton, N.-B. E1C 8P6
506-857-8615

FAC. D'ADMINISTRATION

Le 30 mars dernier, le nouvel exécutif de l'Association des Etudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton (A.E.F.A.U.M., Inc.) a débuté son mandat. En voici la nouvelle composition:

Président - François Rose
V.-P. Exécutif - Raymond Hébert
V.-P. Interne - Steven Mackinnon
V.-P. Académique - Françoise Roy
V.-P. Académique junior - Marc Babineau
V.-P. Finance - Stéphane LaPierre

Le V.-P. Interne, M. Mackinnon, qui est chargé des relations avec les divers organismes universitaires, a constaté qu'une nouvelle orientation est prévue pour l'année 1987-88. Cette orientation comprendra surtout une amélioration de l'image ainsi que de la communication de l'Association Etudiante. L'Association veut inviter tous(les) les étudiant(e)s à venir visiter leur bureaux au local 164 de la Faculté d'administration, ou de la rejoindre au 855-9105. De plus, l'Association veut souhaiter une bonne fin d'année et de très bonnes vacances à tous.

CONFERENCE

Le constitutionnaliste **Gérald Beaudoin**, de l'Université d'Ottawa, sera le président d'honneur de la 5e Conférence constitutionnelle de l'Ecole de droit de l'Université de Moncton, qui se tiendra le lundi 6 avril, à compter de 18h30, à la salle 258 du Pavillon Pierre-Amand-Landry du Centre universitaire de Moncton.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un exercice pédagogique global auquel participent tous les étudiants de première année en droit. Le format est semblable à celui des conférences fédérales-provinciales, telle la conférence sur les autochtones qui a eu lieu récemment à Ottawa.

Gérald Beaudoin est un constitutionnaliste de renommée. Il est le rédacteur du rapport Pépin-Robarts sur l'unité canadienne et agit à titre de conseiller du gouvernement fédéral en matière de droit constitutionnelle.

Observatoire de l'Université de Moncton
Séances d'observation d'hiver 1987

L'Observatoire de l'Université de Moncton aura des séances d'observations astronomiques pour le public aux dates suivantes:

Lundi 6 avril 87 de 21h00 à 22h30 (HNA)

Comme d'habitude l'observatoire organise aussi des séances spéciales et des présentations pour des groupes, organisations, écoles,.... sur rendez-vous. On peut contacter le département de physique pour prendre rendez-vous, au numéro suivant: 858-4339.

A cause du nombre des groupes et de l'organisation, les réservations doivent être faites au moins un mois à l'avance. L'observatoire est situé sur le toit de l'édifice Taillon sur le campus de l'Université. Pour s'y rendre, suivre les indications des panneaux pour l'observatoire; prendre l'escalier central jusqu'au 6^{ième} étage.

Avis aux infocommiennes et infocommiens. DERNIERE REUNION. Mercredi 8 avril, 12h45. Local 106-Arts

En septembre 1987, nous aurons des sessions d'information au sujet des méthodes de recherches d'emploi et le curriculum vitae.

Les employeurs vont débiter leurs entrevues le 15 octobre '87. Il est important de vérifier les tableaux d'affichage pour notre bulletin "INFORMATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL". Les emplois disponibles seront annoncés tous les jeudis de chaque semaine.

Bonne Chance dans votre recherche d'emploi et votre nouvelle carrière!

Donat Arseneault, gérant CEC-SC

PROJET D'IMPÔT 1987

Encore cette année, des étudiant(e)s de la Faculté d'administration offrent présentement leur service à la population de Moncton et des environs, en matière de taxation, jusqu'au 15 avril.

Cependant, le service bénévole a changé de format. Les particuliers doivent laisser leur formulaire et tous les documents nécessaires pour fin d'impôt au secrétariat de la Faculté d'administration, au local 106. Les heures de bureau sont de 8h30 jusqu'à 16h30. A notez, que le bureau sera fermé de 12h00 à 13h00.

La façon de procéder sera ainsi: laisser votre documentation au local mentionné ci-dessus et un étudiant remplira votre formulaire d'impôt dans un laps de temps très court (48 heures). Celui-ci vous informera que le travail aura été fait, et que vous pourrez venir le chercher. S'il-vous-plait, laissez-nous un numéro de téléphone afin qu'on puisse vous rejoindre.

On aimerait vous mentionner que le projet impôt a encore connu un fort succès cette année. Les bénévoles ont rempli au-delà de 665 rapports pendant les trois fins de semaine précédentes. Afin de vous démontrer l'importance de ce projet, j'aimerais vous faire part que celui-ci est reconnu comme étant le projet connaissant le plus grand succès au niveau des provinces atlantiques. Comme vous pouvez le constater le projet impôt constitue un des prestiges de notre université, et permet de donner une expérience pertinente aux étudiant(e)s, entre autres les bénévoles, lors de leur entrée sur le marché du travail.

J'aimerais vous communiquer une loi nouvelle qui fut instituée cette année. Le gouvernement offre un cadeau à tous les gens qui remplissent un formulaire d'impôt. Ce cadeau de 50\$ est connu sous la rubrique du crédit de la taxe de vente. Le gouvernement n'agit pas sans raison. C'est une façon détournée d'encourager les gens à remplir leur formulaire d'impôt.

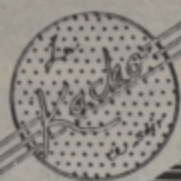
Les conditions d'admissibilité à ce crédit sont:

- être âgé de 18 ans ou plus,
- avoir un revenu net inférieur à 15,000\$
- par couple marié, une seule demande ne peut être faite (100\$ pour le couple, et 25\$ par proche admissible de moins de 18 ans).

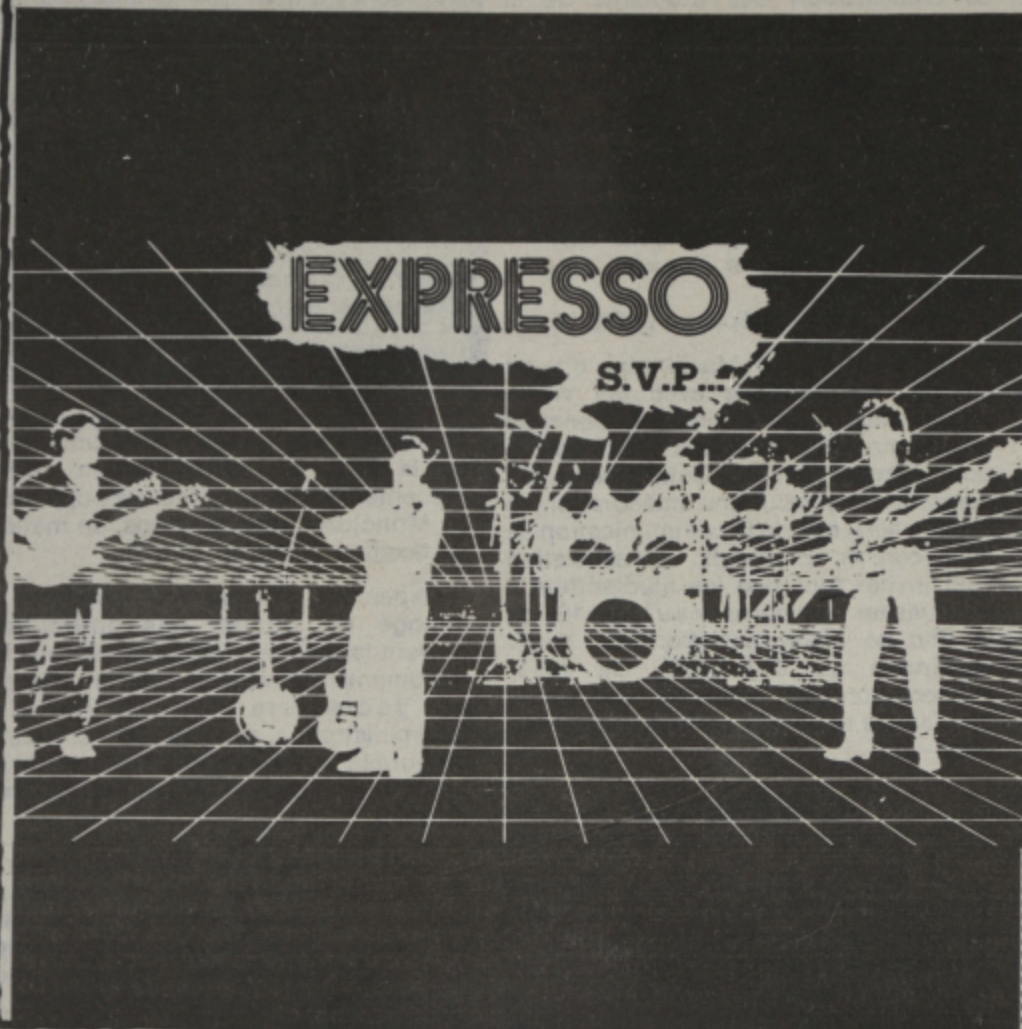
Une secrétaire (Manon) se fera un plaisir de vous accueillir au local 106 de la Faculté d'administration, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Nous vous offrons un service de qualité qu'on peut qualifier de type professionnel. Le tout est gratuit. Bienvenue à tous.

Dorothee Doyon
Responsable du
projet d'impôt

Vendredi 10 avril



**Dernier Spectacle
Musical de l'Année**



EXPRESSO

S.V.P...

Samedi 11 avril

PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉTÉ

**PARTY
"BYE-BYE"**

PRIX DE PRESENCE:
**PLANCHE À VOILE
"BIC"**

ETUDIANT: 2.00
AUTRES: 3.00

SOIREE COMMANDITEE PAR:

**sports
experts**

SOIREE ORGANISEE PAR A.I.E.S.E.C.

**AVRIL
8 au 12**

**Quel crime inqualifiable
a-t-on commis derrière
la fenêtre du troisième?**

Seule Agnes le sait.

**Et le Dr Martha Livingston
est la seule personne qui
puisse éclaircir le mystère.**

Agnes de Dieu